



La Suisse débauche le personnel soignant des pays pauvres. L'OMS réagit

SANTÉ • Berne prend avec des pincettes le paquet de mesures de l'OMS. L'institution revendique que soient indemnisés les pays auxquels on a «volé» de la main-d'œuvre.



L'Organisation mondiale de la santé souhaite que les Etats forment eux-mêmes le plus possible de personnel soignant. Idée qui semble déranger Berne. KEYSTONE

Les hôpitaux suisses ne doivent plus pouvoir débaucher comme bon leur semble le personnel soignant issu des pays en voie de développement. L'OMS est en train d'élaborer une série de mesures facultatives en ce sens. Berne soutient globalement ce projet, mais émet certaines réticences.

Des réserves qui interpellent Medicus Mundi Suisse (MMS), un réseau formé de quarante-trois organisations actives dans la coopération internationale en matière de santé. Dans son code de pratique, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) revendique que les Etats forment eux-mêmes le plus possible de personnel soignant et, le cas échéant, indemnisent les pays auxquels ils ont «volé» de la main-d'œuvre.

«Nous avons l'impression que c'est surtout l'idée que les pays doivent former eux-mêmes leur personnel» qui dérange l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), a indiqué à l'ATS Martin Leschhorn, de MMS. Si la Suisse rechigne à entraver la liberté du marché du travail, un système d'indemnisations est d'autant plus nécessaire, a-t-il poursuivi.

De son côté, l'OFSP indique qu'il a toujours soutenu le projet de l'OMS. La Suisse désire néanmoins obtenir des précisions avant d'adopter ce paquet de mesures, selon Jean-Daniel Biéler, de l'Office. Un délai de transition doit également lui être accordé pour la mise en place des objectifs en matière de formation.

Points à éclaircir

Autre requête helvétique: les pertes subies par les pays pauvres lors du débauchage de leur personnel soignant doivent être quantifiées de façon claire. «Nous devons également savoir ce que l'OMS entend par 'indemnisations'», a souligné M. Biéler.

Ces points seront sans doute éclaircis lors de l'Assemblée mondiale de la santé qui se tiendra en mai prochain, selon le fonctionnaire qui s'est dit confiant que le code de pratique de l'OMS pourra alors être adopté. Commencera ensuite un travail à l'interne.

Un groupe de travail interdépartemental se penche d'ores et déjà sur des données statistiques concernant l'origine et les buts des migrants ainsi

que les pratiques de recrutement de la Suisse, a précisé M. Biéler. Les résultats de cette enquête devaient tomber d'ici à l'été.

Un quart d'étrangers

H+ n'a pas encore officiellement pris position sur les propositions de l'OMS. L'organisation faitière des hôpitaux compte mettre en place sa propre stratégie de formation afin de garantir un nombre suffisant de travailleurs de la santé en Suisse. Que le code de pratique entre en vigueur ou non, a indiqué son directeur Bernhard Wegmüller.

Selon une estimation des directeurs cantonaux de la santé publique et d'OdASAnté, la Suisse devrait former un tiers de travailleurs de la santé en plus chaque année. Plus d'un quart du personnel des hôpitaux est composé d'étrangers, selon M. Wegmüller.

La plupart de ces soignants sont originaires de pays industrialisés, à savoir l'Allemagne, la France et l'Italie. La Suisse n'accepte en provenance de pays hors Union européenne, avec lesquels elle n'a pas d'accord de libre circulation, que des travailleurs qualifiés, sur la base de contingents. ATS

EN BREF

FRANCE

Décès du comédien Pierre Vaneck

Le comédien Pierre Vaneck, visage populaire du théâtre et du cinéma français, est décédé hier, a-t-on appris auprès de son agent. Il était âgé de 78 ans. «Il est décédé ce matin à l'hôpital des suites d'une opération cardiaque qu'il n'a pas supportée», a déclaré à l'AFP Marie-Laure Munich, saluant «un immense acteur de théâtre et un homme d'une grande humanité». Acteur dans une trentaine de films depuis le milieu des années 1950, Pierre Vaneck avait fait de très nombreuses apparitions au théâtre. Il avait été de l'aventure du Festival d'Avignon à plusieurs reprises dans les années 1960 avec Jean Vilar et Georges Wilson. Plus récemment, il avait participé à la création, en 1994, de *Art*, la pièce à succès de Yasmina Reza. ATS/AFP

BANDE DESSINÉE

Le Festival d'Angoulême distingue Baru et la jeune génération

Le 37^e Festival international de la bande dessinée d'Angoulême a attribué hier son Grand prix à Baru, auteur de *Roulez jeunesse!*. Le Prix du meilleur album revient à Riad Sattouf pour *Pascal Brutal*. De son vrai nom Hervé Baruléa, Baru, 62 ans, dessinateur au trait énergique doublé d'un sens percutant de la narration, raconte depuis trente ans des histoires d'adolescents de milieux populaires dans ses nombreux albums. En décernant son prix du meilleur album au «Pascal Brutal» de Riad Sattouf, 32 ans, le festival a fait le lien avec la jeune génération de la BD francophone. Dans son premier film, «Les beaux gosses», sorti en juin 2009, Sattouf racontait également des histoires d'adolescents de milieu populaire. Egalement distingués, Gwen de Bonneval et Mathieu Bonhomme (*L'esprit perdu*), David Prudhomme (*Rébétiko*) ou Camille Jourdy (*Rosalie Blum*) appartiennent aussi à la nouvelle vague des auteurs de BD. ATS/AFP

SUNDANCE FESTIVAL

Le Suisse Christian Frei primé

Le film *Space tourists* du Suisse Christian Frei a reçu le World Cinema Directing Award hier, lors du Sundance Film Festival de Park City, aux Etats-Unis. Dans ce documentaire, le réalisateur se pose la question de ce qui reste du rêve soviétique de la conquête de l'espace. Le cinéaste a suivi la préparation du touriste de l'espace Daisuke Enomoto, sur le cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan. Quant au festival Sundance, fondé par l'acteur et réalisateur Robert Redford, il s'agit de la plus importante manifestation des Etats-Unis concernant le cinéma indépendant, écrit dimanche Swiss Films dans un communiqué. ATS/AFP

EN BREF

TUNISIE

La peine du journaliste Taoufik ben Brik confirmée en appel

Une cour d'appel tunisienne a confirmé samedi la peine de six mois de prison infligée en novembre au journaliste et opposant Taoufik ben Brik, a-t-on appris auprès de son avocat Radhia Nasraoui. Accusé d'avoir agressé une femme, Ben Brik a été arrêté en octobre. Le journaliste nie les faits et se dit victime d'une machination. Des militants de la liberté d'expression ont pris fait et cause pour le journaliste et dénoncé des charges fabriquées de toutes pièces pour le faire taire.

SOCIÉTÉ

Pour les femmes allemandes, concilier vie familiale et professionnelle tient de la gageure

LILITH VOLKERT

La chancelière allemande, Angela Merkel, gouverne un pays où les femmes étaient longtemps censées s'orienter vers les fameux trois K «Kinder, Küche und Kirche» («enfants, cuisine et église»). Bien que cette conception du monde soit aujourd'hui officiellement contestée par tout le monde, l'Allemagne reste un des pays occidentaux les plus défavorables aux femmes voulant

fiscalité favorisant les familles au revenu unique a renforcé cet état de fait.

Donc de moins en moins de femmes sont disposées à sacrifier leur carrière aux enfants et le taux de naissance en Allemagne est le plus faible de toute l'Europe (8,3 enfants nés sur 1000 habitants). Pour renverser la tendance, les autorités proposent désormais aux femmes de faire des enfants en leur donnant une allo-

nistère des Affaires sociales et de la famille, qui a mis en place cette allocation: elle n'a pas seulement un docteur en médecine mais aussi sept enfants. Avec son cercle politique rapproché, elle se vante de faire avancer l'égalité des sexes en incitant les pères à participer au congé parental, du moins pendant deux mois.

En fait, le problème principal n'est pas les allocations. C'est essentiellement la carence de prise en

charge ne s'arrange pas lorsque les enfants grandissent, car l'école s'arrête traditionnellement vers midi.

De surcroît, le gouvernement actuel constitué de conservateurs et de libéraux, est divisé sur la politique familiale. Le projet d'installer plus de crèches, poursuivi par Kristina Köhler, la très jeune ministre conservatrice des Affaires sociales et de la famille, et par les libéraux, risque